



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agences immobilières

Question écrite n° 108115

Texte de la question

Mme Pascale Got attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les pratiques de certaines agences immobilières. Une enquête de l'association consommation, logement, cadre de vie (CLCV) révèle que de nombreux administrateurs de biens facturent aux locataires des frais illégaux comme des facturations de l'état des lieux à l'entrée et à la sortie, frais de renouvellement de bail ou de clôture de compte... Cette tendance avait déjà été constatée lors d'une précédente enquête en 2006. Cette situation n'est pas admissible et constitue une injustice supplémentaire pour nos concitoyens. Elle souhaite connaître les dispositions qu'entend prendre le Gouvernement pour faire cesser de telles pratiques.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108115

Rubrique : Professions immobilières

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4739

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)